

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Lille - Licence - Portail Information et communication - Sciences de l'information et du document

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Lille - Licence - Information et communication - Sciences de l'information et du document (15700)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 10%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---|--|--|--|
| Université de Lille - Licence - Information et communication - Sciences de l'information et du document (15700) | Jury par défaut | Tous les candidats | 120 | 905 | 890 | 820 | 112 |

Suivi des candidats par sexe

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Sexe | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|---|-----------------|--------------------|--------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Université de Lille - Licence - Information et communication - Sciences de l'information et du document (15700) | Jury par défaut | Tous les candidats | Féminin | 615 | 602 | 564 | 73 | 65,2 % |
| | | | Masculin | 290 | 288 | 256 | 39 | 34,8 % |
| | | | Total | 905 | 890 | 820 | 112 | 100 % |

Suivi des candidats par type de baccalauréat

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|----------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Université de Lille - Licence - Information et communication - Sciences de l'information et du document (15700) | Jury par défaut | Tous les candidats | Baccalauréat Général | Échec au bac | 25 | 25 | 16 | 0 | 0 % |
| | | | | Sans mention | 278 | 278 | 258 | 41 | 50,6 % |
| | | | | AB | 209 | 209 | 209 | 29 | 35,8 % |
| | | | | B | 150 | 150 | 149 | 11 | 13,6 % |
| | | | | TB | 32 | 32 | 32 | 0 | 0 % |
| | | | | TBF | 3 | 3 | 3 | 0 | 0 % |
| | | | | Total | 697 | 697 | 667 | 81 | 100 % |
| | | | Baccalauréat Technologique | Échec au bac | 3 | 3 | 2 | 0 | 0 % |
| | | | | Sans mention | 76 | 76 | 57 | 12 | 66,7 % |
| | | | | AB | 37 | 37 | 37 | 5 | 27,8 % |
| | | | | B | 20 | 20 | 20 | 1 | 5,6 % |
| | | | | TB | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 % |

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|-------------------------|------|--------|-------------|----------------|---|--|--|--|-------------|
| | | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| | | | | Total | 9 | 9 | 4 | 3 | 100 % |

Suivi des candidats par profil

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Profil | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|---|-----------------|--------------------|---------------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Université de Lille - Licence - Information et communication - Sciences de l'information et du document (15700) | Jury par défaut | Tous les candidats | En terminale | 551 | 551 | 535 | 57 | 50,9 % |
| | | | En réorientation | 217 | 207 | 185 | 37 | 33 % |
| | | | Non scolarisés | 102 | 101 | 81 | 16 | 14,3 % |
| | | | Scolarité étrangère | 19 | 15 | 7 | 0 | 0 % |
| | | | Autres | 16 | 16 | 12 | 2 | 1,8 % |
| | | | Total | 905 | 890 | 820 | 112 | 100 % |

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

| Formation d'affectation | Jury | Type de bac | EDS 1 & EDS 2 / Spécialité | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|---|-----------------|----------------------|--|---|--|--|--|
| Université de Lille - Licence - Information et communication - Sciences de l'information et du document (15700) | Jury par défaut | Baccalauréat Général | Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques | 155 | 155 | 153 | 18 |
| | | | Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales | 66 | 66 | 66 | 15 |

| Formation d'affectation | Jury | Type de bac | EDS 1 & EDS 2 / Spécialité | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|-------------------------|------|-------------|--|---|--|--|--|
| | | | Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie | 52 | 52 | 50 | 4 |
| | | | Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales | 49 | 49 | 47 | 7 |
| | | | Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité | 41 | 41 | 40 | 0 |
| | | | Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité | 37 | 37 | 37 | 6 |

| Formation d'affectation | Jury | Type de bac | EDS 1 & EDS 2 / Spécialité | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition | |
|-------------------------|------|----------------------------|--|---|--|--|--|--|
| | | | Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité | 31 | 31 | 31 | 3 | |
| | | | Autres doublettes | 214 | 214 | 205 | 21 | |
| | | Baccalauréat Technologique | Msgn/ Mercatique & Droit et Economie | 45 | 45 | 39 | 7 | |
| | | | Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie | 40 | 40 | 35 | 7 | |
| | | | Autres doublettes | 40 | 40 | 36 | 1 | |
| | | Baccalauréat Professionnel | À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées. | | | | | |

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

| Formation d'affectation | Jury | Doublette EDS Significatives | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|---|-----------------|---|--|---|---|---|
| Université de Lille - Licence - Information et communication - Sciences de l'information et du document (15700) | Jury par défaut | Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques | 24 % | 24 % | 24,3 % | 24,3 % |
| | | Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales | 10,2 % | 10,2 % | 10,5 % | 20,3 % |
| | | Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie | 8,1 % | 8,1 % | 7,9 % | 5,4 % |
| | | Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales | 7,6 % | 7,6 % | 7,5 % | 9,5 % |
| | | Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité | 6,4 % | 6,4 % | 6,4 % | 0 % |

| Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité | | | | | | |
|---|------|--|---|--|--|--|
| Formation d'affectation | Jury | Doublette EDS Significatives | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
| | | Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité | 5,7 % | 5,7 % | 5,9 % | 8,1 % |
| | | Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité | 4,8 % | 4,8 % | 4,9 % | 4,1 % |
| | | Autres doublettes | 33,2 % | 33,2 % | 32,6 % | 28,4 % |
| | | Total | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

| Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité | | | | | | |
|--|-----------------|--|---|--|--|--|
| Formation d'affectation | Jury | Doublette EDS Significatives | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
| Université de Lille - Licence - Information et communication - Sciences de l'information et du document (15700) | Jury par défaut | Msgn/ Mercatique & Droit et Economie | 36 % | 36 % | 35,5 % | 46,7 % |
| | | Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie | 32 % | 32 % | 31,8 % | 46,7 % |
| | | Autres doublettes | 32 % | 32 % | 32,7 % | 6,7 % |
| | | Total | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|---|---------------------------------|
| Résultats académiques | Résultats en français | Relevés de notes de 1ère et terminale | Essentiel |
| | Résultats en français | Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français ou DAEU/ titre étranger (équivalent au bac) | Très important |
| | Résultats en histoire pour tous les lycéens ; puis, en fonction des options choisies par chacun : - philosophie ; -SES ; -mathématiques ; - sciences de gestion et du numérique. | Relevés de notes de 1ère et terminale | Essentiel |
| | Résultats en histoire puis, en fonction des options choisies par chacun : - philosophie ; -SES ; - mathématiques ; -sciences de gestion et du numérique. | Résultats du baccalauréat/DAEU/ titre étranger (équivalent au bac) pour les candidats déjà titulaires / Résultats de la formation antérieure pour les étudiant.e.s en réorientation | Très important |
| | Résultats en langue (langue étrangère ou langue ancienne) | Relevés de notes de 1ère et terminale | Essentiel |
| | Résultats en langue (langue étrangère ou langue ancienne) | Résultats du baccalauréat/DAEU/ titre étranger (équivalent au bac) pour les candidats déjà titulaires | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Méthode de travail, organisation | Champs « Méthode de travail » de la fiche avenir pour les néo-bacheliers et appréciations des enseignants | Très important |
| | expression écrite, capacité d'argumentation | Rédaction du projet motivé | Très important |
| | expression écrite, capacité d'argumentation | Appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et terminale | Important |

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|---|---------------------------------|
| Savoir-être | Capacité à s'investir et autonomie | Capacité à s'investir et autonomie Champ « capacité à s'investir et autonomie » de la fiche avenir pour les néo-bacheliers et appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et terminale | Important |
| | Attitude face au travail, sérieux | Appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et terminale | Important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Pertinence du projet de formation du /de la candidat.e par rapport la formation demandée | Projet de formation motivé | Très important |
| | Connaissance de la formation (objectifs, contenu, débouchés) | Connaissance de la formation (objectifs, contenu, débouchés) | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagement personnel dans une association, participation à des actions culturelles | Projet de formation motivé et centres d'intérêts sur Parcoursup | Complémentaire |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STD2A

- Outils et langages numériques (EDS)

Série STI2D

- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STMG

- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une première réunion de la commission d'examen des vœux a eu pour objectif de déterminer les modalités de classement, de retenir les critères de classement et de leur degré d'importance. La commission a fait le choix de procéder à un pré-classement en utilisant l'outil d'aide à la décision proposé par la plateforme Parcoursup. Après avoir traité les diplômés à valider, la commission a étudié et classé les dossiers des séries ne pouvant faire l'objet d'un pré-classement automatisé. Une attention particulière a été portée aux dossiers avec un nombre important de notes manquantes (pouvant traduire une situation médicale ou de handicap), à ceux comportant une fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études.

Une fois ce premier traitement réalisé, la commission d'examen des vœux réalise un examen minutieux de chaque dossier de candidat.

L'examen des dossiers et leur classement se fait au moyen de 3 étapes :

- traitement algorithmique sur les notes obtenues (contrôle continu et baccalauréat) par les candidats : une première note (résultats lycée) leur est ainsi attribuée
- lecture et examen des projets motivés, des appréciations des bulletins scolaires, des expériences personnelles, des pièces complémentaires : une deuxième note qualitative leur est ainsi attribuée
- appréciations du professeur principal et chef d'établissement : une troisième note dédiée à ces appréciations leur est ainsi attribuée

Une moyenne est ensuite réalisée entre ces 3 notes, auxquelles un coefficient spécifique a été attribué :

- coefficient 2 pour la note sur les résultats lycée
- coefficient 3 pour la note qualitative attribuée par la commission d'examen des vœux
- coefficient 1 pour la note dédiée aux appréciations du professeur principal et chef d'établissement

Le classement final des candidats se fait ainsi à partir de cette moyenne obtenue.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission conseille aux candidats :

- une lecture des attendus mais aussi du descriptif de la formation (contenu, objectifs, débouchés...) en suivant les liens vers le catalogue de l'université.
- de participer à la Journée Portes Ouvertes ou de s'adresser au responsable pédagogique de la Licence pour recevoir des informations et conseils, afin de limiter le risque d'une erreur d'orientation
- une lecture attentive des données sur l'insertion professionnelle de nos diplômés
- d'enrichir leur parcours par des expériences personnelles : volontariat, investissement associatif, séjour à l'étranger...
- d'accorder une plus grande attention aux recommandations de leurs enseignants notamment en termes de savoir être : autonomie, capacité de travail, investissement
- d'être vigilant aux résultats scolaires dès la classe de première

Signature :

Régis BORDET,

Président de l'établissement Université de Lille